## TAXE INTERCOMMUNALE SUR LA TAXE DE SEJOUR ET SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES

THEME	QUESTION	REPONSE	COMMENTAIRE
Résidences secondaires -	Faut-il annoncer un	Voir réponse de Nyon,	Question de
frontaliers	locataire frontalier en co-	soit accord entre	Chavannes-le-Veyron
	location dans une	France et Suisse pour	
	résidence secondaire	restitution d'une partie	
		de l'impôt payé en	
		France par le locataire	
		= pas de taxe.	
Locataire de résidence	Doit-on annoncer les	Selon l'art. 6, la taxe	Question de Clarmont
secondaire	locataires des résidences	est perçue auprès des	
	secondaires	propriétaires	
		Pas nécessaire	
		d'annoncer les	
		locataires des	
		résidences secondaires	
Versement annuel à	Quant faut-il effectuer le	Un versement annuel	Question de Cuarnens
l'ARCAM par communes	versement à l'ARCAM ?	au moyen du	
percevant elle-même la taxe.	Avec quel formulaire ?	formulaire ad hoc à	
	·	établir.	
Taxe de séjour	Sont-ils exonérés de la	Oui, à mettre sous	Question de l'Hôtel de
Réfugié politique, personnes	taxe de séjour étant	l'article 4. Alinéa i)	Ballens
à l'aide sociale	donné leur statut ?		
Taxe de séjour	Sont-elles exonérées ?	Si la commune reçoit	Idem
Personne soumise à l'impôt		tout ou partie de	
à la source		l'impôt oui, sinon elles	
		sont soumise à la taxe	
Occupant de cabanon	Les personnes occupant	Oui, en tant que	Ce genre de cabanons,
	un cabanon sans égouts,	locataire : taxe	non raccordés, ne sont
	eau, électricité, sont-elles	forfaitaire annuelle Fr.	généralement pas
	soumises à la taxe ?	200 (art. 5f)	légalisés. C'est à la
		Propriétaire :	commune qu'incombe
		minimum 150 pour	de régulariser cette
		un cabanon d'une	situation.
		valeur de 150'000	
Propriétaire d'une maison de	Un étage est occupé par le	L'estimation fiscale est	
deux appartements	propriétaire en résidence	divisée en deux au	
	secondaire et l'autre par	prorata des m2.	
	un locataire en résidence		
	fixe (papiers déposés).		
	Comment se gère la		
	situation ?		
Résidents handicapés à la	Sont-ils exonérés de la	oui	
Cité Radieuse Echichens	taxe ?		